



Jacques Villard
Chef de l'Etat Pied-Noir.
Président de la Fédération des Deux Rives (FDR)
Président de l'Association des Pieds-Noirs dans le Monde et leurs Amis (PNMA)

AFRICA

Le destin des Pieds-Noirs

Rien ne sort d'un chapeau comme des colombes ou des lapins.
Il y a toujours un précurseur, celui qui a vu, perçu, exploité l'idée avant les autres.

Africa est le titre d'un livre paru en 1933 dont l'auteur était Louis Bertrand (1866-1941), ce grand académicien français qui aimait tant les Pieds-Noirs et leur terre d'Afrique du Nord.

C'est Louis Bertrand qui fut mon inspirateur lorsque j'ai partagé avec quelques amis la création de l'Association Patria Nostra en 1972, qui naquit peu avant le Cercle Algérieniste que nous portâmes sur les fonts baptismaux en compagnie de jeunes gens venus d'horizons différents. Nous aurons l'occasion d'en reparler. Je ne vais pas déflorer le sujet.

Notre but était de créer une province qui pourrait accueillir des familles Pieds-Noirs et leur permettre de mettre en œuvre une microsociété identique à celle qu'elles avaient perdue en Algérie.

Nous avons tort d'avoir raison trop tôt. Et maintenant, on nous dit qu'il est trop tard.

Lorsque je l'ai fondé en 1984, sur les conseils (entre autres) de Michel Baroin, Président de la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires, décédé le 5 février 1987 à Jikin (Cameroun), l'Association Française de Relations et d'Initiatives avec le Continent Africain (AFRICA) a connu son plein essor alors qu'elle était animée par Pierre Dubois-Dupont, son secrétaire général et par Lucien Traverse, son trésorier. Les deux hommes placèrent Africa au centre de négociations entre la France et différents Etats Africains.

Africa n'est pas un mouvement de masse. Elle ne le sera jamais.

Africa est un réseau confidentiel, technique, humaniste et solidaire, formé entre des Africains et des Européens qui pensent, à l'exemple du Président Léopold Sedar Senghor, qu'ils appartiennent tous à une civilisation de l'universel.

Comme aimait à le rappeler Jean Foyer, artisan de la Constitution de la V^{ème} République et Garde des Sceaux, loin des calculs et des magouilles politico-économiques à court terme qui ruinent les espoirs de l'Afrique, Africa développe, de manière progressive, sans fracture brutale, une dynamique issue de la cordialité créée par le temps vécu ensemble, les souvenirs communs et le sang versé sur les mêmes champs de bataille pour la défense de la Liberté.

Les membres d'Africa sont présents pour témoigner de ces liens affectifs, les entretenir, les enrichir et les raviver, si nécessaire.

Leur philosophie est celle de la paix, de la tradition, de la considération, du respect mutuel, de l'Égalité, du partage équitable des ressources et des richesses et de l'évolution en commun des peuples concernés vers un mieux-être.

Africa travaille pour édifier la Fraternité la plus pure et l'éradication de tous les fléaux qui entraînent le continent africain vers l'enfer : la guerre, la famine, la misère, l'exode, les virus, la corruption, le mépris de la vie, l'exploitation débridée des ressources humaines, minières, animales et végétales. Les responsables politiques et économiques qui se livrent à ces activités sordides devraient être passibles de condamnations au titre de crimes contre l'humanité.

Européens et Africains, nous sommes des hommes libres. Nous avançons, la main dans la main, vers notre avenir en toute sérénité. Rien ne pourra briser cette union dont chaque maillon sait qu'il est solidaire de l'autre.

Africa est un lien au service des deux continents. Elle lutte contre les contraintes de toutes sortes. Elle respecte les Nations et les Peuples. Elle essaye de participer à la construction d'un développement durable et d'une Paix éternelle.

Les responsables d'Africa tiennent à être considérés sur leurs seuls résultats. Ils sont éloignés des discours officiels, des effets d'annonce et de manche qui permettent uniquement aux pays anciennement colonisateurs de conserver une certaine suprématie en Afrique. Ils ne sont dupes ni d'un côté, ni de l'autre de la Méditerranée.

Africa accueille fraternellement toutes les femmes, tous les hommes de bonne volonté. Il est nécessaire à ces femmes et à ces hommes d'être reconnus comme tels, d'entretenir la persévérance dans le travail, de cultiver l'assiduité dans l'effort et de se dévouer pour le bien commun, en dehors de toutes autres préoccupations.

Tous les pays africains sont concernés par notre action sans exclusion politique, religieuse ou ethnique.

Coopération décentralisée, initiatives culturelles, tourisme, échanges universitaires, jumelages, autosuffisance, indépendance énergétique, rencontres politiques, économiques et sociales régionales ou internationales, formation, information, relations personnelles, initiatives individuelles ou collectives, aide à la diaspora immigrée, traitement des dossiers administratifs, organisation de conférences, de séminaires et de colloques, tels sont les champs principaux de l'activité de cette Organisation de Solidarité Internationale (OSI).

Africa vient de prendre la décision d'aider le dernier des Etats africains déclarés :

La Fédération des Deux Rives Etat des Pieds-Noirs nés en Afrique du Nord

Les Pieds-Noirs chantent à pleins poumons *C'est nous les Africains.*

Leurs pères et leurs grands-pères se sont battus dans les mêmes tranchées avec les Africains durant les deux guerres mondiales. Ils ont mêlé leur sueur, leurs larmes et leur sang dans tous les sillons de l'Afrique du Nord.

Les Pieds-Noirs sont des travailleurs, des hommes de foi et de courage.
Les Africains, aussi !

Les meilleurs d'entre eux, dans tous les domaines de l'activité humaine, ont su conduire leurs Peuples vers la transmission du savoir et le partage des richesses.

Victimes d'une guerre entre la France et le GPRA (Gouvernement Provisoire de la République Algérienne), les Pieds-Noirs sont tombés et ont disparu par milliers lors des massacres perpétrés à Bab el Oued le 23 mars 1962, à Alger le 26 mars 1962 et à Oran le 5 juillet 1962. Les survivants ont été totalement spoliés, exilés et dispersés dans le monde, y compris en Afrique.

Les Pieds-Noirs viennent de créer un Gouvernement Provisoire en Exil qui demande son adhésion au sein de l'UNPO (<http://www.unpo.org>) dont ils ont adopté les valeurs :

- a) *Croire en l'égalité de toutes les Nations et Peuples ainsi qu'au droit à l'autodétermination,*
- b) *Adhérer aux normes internationalement reconnues des Droits de l'Homme proclamés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le Pacte des Droits Civils et Politiques et le Pacte des Droits Economiques, Sociaux et Culturels,*
- c) *Adhérer aux principes du pluralisme démocratique, refuser le totalitarisme et toute forme d'intolérance religieuse,*
- d) *Refuser le terrorisme comme instrument politique,*
- e) *Respecter tous les Peuples et groupes de populations, même les populations minoritaires et majoritaires dans les territoires habités par le participant mais appartenant à un groupe religieux, ethnique ou linguistique différent.*

Cette Déclaration est détenue par l'UNESCO dont la Présidente actuelle, Madame Audrey Azoulay, est la descendante d'une illustre famille Pied-Noir du Maroc dont les qualités remarquables ont franchi toutes les frontières de la Méditerranée.

Ce faisant, les Pieds-Noirs construisent la carte d'identité de leur Peuple, de leur Nation et ils ont créé un Etat, **la Fédération des Deux Rives**, qui possède la souveraineté fonctionnelle mais aussi tous les attributs nécessaires afin de rejoindre les Nations du Monde regroupées au sein de l'Organisation des Nations Unis.

Désormais, les Pieds-Noirs entrent en silence et en paix, sereins et déterminés, dans l'univers des Peuples éternels.

En créant leur constitution, ils ont approuvé les termes de la Déclaration Universelle des Droits des Peuples signée à Alger le 4 juillet 1976 dont ces extraits :

Article 1^{er} : Tout peuple a droit à l'existence.

Article 2 : Tout peuple a droit au respect de son identité nationale et culturelle.

Article 3 : Tout peuple a le droit de conserver la possession paisible de son territoire et d'y retourner en cas d'expulsion.

Article 4 : Nul ne peut être, en raison de son identité nationale ou culturelle, l'objet de massacre, torture, persécution, déportation, expulsion ou soumis à des conditions de vie de nature à compromettre l'identité ou l'intégrité du peuple auquel il appartient.

Article 5 : Tout peuple a un droit imprescriptible et inaliénable à l'autodétermination. Il détermine son statut politique en toute liberté, sans aucune ingérence étrangère extérieure.

Deux siècles avant, jour pour jour, le 4 juillet 1776, les indépendantistes américains proclamaient en préalable de leur déclaration d'indépendance :

Lorsque, dans le cours des événements humains, il devient nécessaire pour un peuple de dissoudre les liens politiques qui l'ont attaché à un autre et de prendre, parmi les puissances de la Terre, la place séparée et égale à laquelle les lois de la nature et du Dieu de la nature lui donnent droit, le respect dû à l'opinion de l'humanité oblige à déclarer les causes qui le déterminent à la séparation.

Nous tenons pour évidentes pour elles-mêmes les vérités suivantes : tous les hommes sont créés égaux ; ils sont doués par le Créateur de certains droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur.

Et c'est le 4 juillet 2016 à Montpellier, 40 ans, jours pour jours, après la Déclaration d'Alger de 1976, que 43 responsables de **l'Association Les Pieds Noirs dans le Monde et leurs Amis**, ont pris le parti de se lancer dans le dernier combat de leur peuple pour une reconnaissance et une dignité retrouvées que jamais la France ne leur avait reconnues depuis ce jour de juillet 1962 où la plupart d'entre eux avaient pris la route de l'exil sans aucune aide de la part du Gouvernement de l'époque.

Désormais la Nation Pied-Noir est debout.

Elle a pris son destin en mains et à travers elle, le destin de tous ses enfants.

Des femmes et des hommes ont constitué un Etat, un Conseil des Ministres et une Assemblée Nationale.

Ils se sont dotés d'une Constitution, d'un Hymne et d'un Drapeau.
Il est temps désormais, pour eux, de se rassembler alors qu'ils sont dispersés.

Le tapis rouge du Palais de Chaillot les attend. Ils s'y rendront symboliquement le 10 décembre de cette année 2018, 70 ans, jours pour jours, après que les Nations du Monde y aient adopté la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le 10 décembre 1948.

Un jour ou l'autre, n'en doutons plus, leur chant de reconnaissance,

C'est nous les Africains,

résonnera entre les colonnes de l'un de ces Temples de l'Organisation des Nations Unies. Les morts et les vivants de la Nation des Pieds-Noirs se rejoindront alors pour ouvrir à leurs descendances ce chemin tranquille et lumineux de ceux qui prirent un jour pour devise de leur action :

La Paix pour seul combat

Ecrite par le plus grand des leurs après Hiroshima, le journaliste Pied-Noir de Mondovi :

Albert Camus

Cette devise sera gravée dans le marbre de tous les bâtiments publics érigés sur le territoire indépendant dont ils vont acquérir les droits de propriété d'une manière ou d'une autre, car l'article 3 de la Déclaration d'Alger de 1976 est clair :

Tout peuple a le droit de conserver la possession paisible de son territoire et d'y retourner en cas d'expulsion.

Les gouvernants de la V^{ème} République ont donné un territoire d'Afrique du Nord qui ne leur appartenait pas, sans même consulter les principaux intéressés.
C'est un vol avec escroquerie et meurtres.

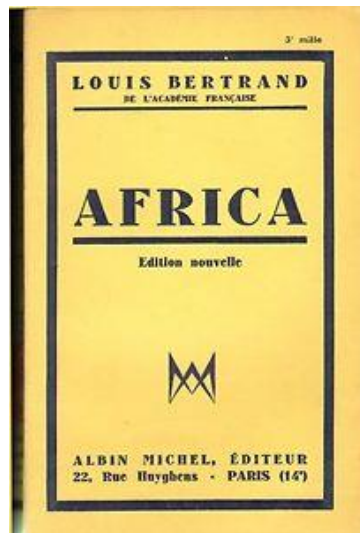
Ni la France, ni les Français ne sont coupables de cette forfaiture. Seuls les responsables politiques de l'époque en portent le poids, qu'ils soient vivants ou morts.

Nous ne tenons pas à retourner en Algérie, mais il va falloir soit nous donner un autre territoire en compensation, soit nous indemniser pour nous permettre d'en acheter un sur les rives de la Méditerranée.

Puisque nous sommes devenus un Etat, c'est devant l'Organisation des Nations Unies que nous demanderons réparation si l'actuel locataire du Palais de l'Élysée ne répare pas l'outrage de ses prédécesseurs et non plus devant un quelconque tribunal français dont on connaît la partialité depuis plus d'un demi-siècle.

Montpellier, le 28 avril 2018

Jacques Villard
Chef de l'Etat Pied-Noir
Fédération des Deux-Rives
etat-pied-noir.eu
jacquesvillard34@gmail.com
06.43.12.09.35



*Il y avait entre le peuple nouveau de l'Afrique du Nord et la terre qu'il habitait une conformité si parfaite qu'ils semblaient faits l'un pour l'autre
 Pour que l'échange des idées ne soit pas une stérile dialectique qui s'agite entre dilettantes ou érudits, il est nécessaire que cet échange s'accomplisse sur les lieux mêmes où les idées peuvent jeter des racines populaires. Autrement elles n'arrivent que dans les cerveaux vidés de leur sève et privées de leur bienfaisance.*

Louis Bertrand Académicien français Africa Albin Michel 1933



Le Chant des Africains est un chant militaire composé dès 1941 par le capitaine de l'armée française Félix Boyer (1887-1980), à partir des paroles d'une marche de 1915 de la Division marocaine chantée sur l'air de l'hymne de l'Infanterie de marine et écrit, suivant les sources, par le commandant Reyjade, pseudonyme de Jeanne Decruck, ou par le sergent Bendifallah et le tirailleur Marizot. Il lui donne son titre, Chant de guerre des Africains, en changeant le C'est nous les Marocains... du texte original par le célèbre C'est nous les Africains du texte actuel.

À noter que le général de Gaulle refusa que ce chant soit interprété lors des obsèques du Maréchal Alphonse Juin, lui-même pied-noir, qui fut commandant en chef de l'armée d'Italie. Il n'avait pas admis l'opposition du maréchal à sa politique algérienne.

Source : Wikipédia